



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR
DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 49
DATE : Jeudi 10 octobre 2019
19h00 à 22h00
Salle Ernest-Choquette
99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BELLEROSÉ, Jean-Philippe, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes (*arrivée à 20h35*)
HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
LAING, Jocelyne, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
MORNEAU, Jacques, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire
ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
TONER, Louis, conseiller municipal, district de la Montagne
LARIVIÈRE, Benoît, Directeur – Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
MIMEE, Hugo, coordonnateur

Sont absents :

GOYETTE, Olivier, citoyen de Mont-Saint-Hilaire
HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont

1. Accueil et présentation de l'ordre du jour

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 49^e rencontre du comité;
- L'ordre du jour est modifié.

2. Adoption d'un compte rendu de rencontre

- Les membres révisent et approuvent le compte rendu no.41. De légères modifications y sont apportées.

3. Demande d'obtention d'un statut particulier à la MRC

- Les membres effectuent leurs commentaires sur le document remis lors de la dernière rencontre (environ 2h).

4. Plan concept – Scénario hybride

- Les membres identifient de nouvelles modifications à apporter au plan concept illustrant le scénario hybride.

5. Commentaires et demandes à adresser à MA Huard – étude sur les paysages

- Les membres révisent la liste des demandes à adresser à la spécialiste en paysages, à savoir :
 - Une partie de l'étude sur les paysages doit porter spécifiquement sur la zone A-16, pas seulement sur l'ensemble «Chemin de la Montagne»;
 - Quelles sont ses recommandations à l'égard de la zone A-16?;
 - Quand aura lieu la consultation citoyenne sur les vues et paysages? Devait déjà être complétée;
 - La spécialiste doit porter un jugement, donner une opinion sur les paysages à partir de ... et vers la zone A-16;
 - En termes de paysages, qu'est-ce qui doit être protégé, préservé? Où sont ces points de vue? Vers quelle direction?
 - En terme de paysages - Qu'est ce qui peut être restauré? (panoramas, vue en tunnel) Lesquels?
 - La spécialiste a dit qu'elle pouvait suggérer des idées pour mieux encadrer l'entrée du chemin de la montagne. Le comité attend toujours les propositions.
- Le comité juge que le rapport n'est pas complet. Déception. Rapport peu percutant. Aurait dû y avoir plus de mordant.

Varia

- Lecture d'un courriel du maire au sujet de la demande du Gouvernement du Québec à la CMM d'initier la révision du PMAD. Cela reportera vraisemblablement toute modification qui pouvait être envisagée du PMAD d'ici la fin de la révision. Cela pourrait reporter à plus tard certains scénarios envisagés pour la zone A-16.

Suivis à effectuer

Hugo Mimee

Coordonnateur du comité